

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
 Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE /

NOM	Mireille Poupart	DATE DE LA REUNION	17/10/19
COMMUNE (S)	Andelu		

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme ECORCHEVELLE Maud <input checked="" type="checkbox"/> Mr MAHUT Rudy <input type="checkbox"/> Mr LE LAIDIER Arnaud <input checked="" type="checkbox"/> Mme DUMAIS Marianne <input checked="" type="checkbox"/> Mme PELLETIER Laurianne <input checked="" type="checkbox"/> Mr RIBET Arnaud <input checked="" type="checkbox"/> Mme LONFIER Chrystele <input type="checkbox"/> Mr MEUNIER Loïc <input type="checkbox"/>	- Président.e Fanny BLAVETTE <input checked="" type="checkbox"/> - Enseignant.e.s Christine SALAUN <input checked="" type="checkbox"/> Emmanuelle BOUCHARD <input checked="" type="checkbox"/> Florent CHRISTOPHE <input checked="" type="checkbox"/> - IEN Laurence LECLERCQ <input type="checkbox"/> - UPE2A Michèle Laure KALOUPSCHI <input checked="" type="checkbox"/>	- Le Maire Mr RAVENEL <input type="checkbox"/> - Adjoint.e.s Mme BLAIZE <input checked="" type="checkbox"/> Mme Toussirot <input type="checkbox"/>	Invité.e.s (en fonction de l'OJ)

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme SALAUN

Ordre du jour

--

1. Fonctionnement du conseil d'école**Approbation du Procès Verbal précédent**

Le précédent procès-verbal n'ayant semble-t-il pas été diffusé, l'ensemble du Conseil décide de reporter son approbation au 2^{ème} conseil d'école.

Présentation du conseil d'école :

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Il est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Rôle du Conseil d'école

- vote le règlement intérieur de l'école
- adapte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de

- l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Rôle des représentants des parents d'élèves (élections du 11 octobre 2019)

Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires. Le décret permet aux représentants des parents d'élèves de mieux exercer leur mandat :

- les heures de réunion des conseils d'école, d'administration et de classe sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves et des autorisations d'absence pour certaines réunions peuvent être accordées par l'employeur
- les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat
- ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Calendrier des conseils d'école

Le 2ème aura lieu le jeudi 05 mars 2020 à 18h15

Le 3ème aura lieu le jeudi 28 mai 2020 à 18h15

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

La présidente rappelle que pour tout ce qui n'est pas mentionné dans le règlement intérieur de l'école, il faut se référer au règlement intérieur départemental.

Vote à l'unanimité du nouveau règlement intérieur.

La charte de la laïcité est portée à la connaissance des membres du conseil d'école.

3. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

L'école a défini un projet annuel : la nature à travers les arts plastiques avec pour objectif de présenter une exposition dans l'école ouverte aux parents.

Actions réalisées :

Nous avons fêté la semaine du goût la semaine dernière dans les différentes classes.

PS-MS : Travail autour des produits laitiers avec dégustation de fromages. Puis découverte de l'univers et du lexique autour de la ferme. Confection de yaourts et de beurre

GS-CP : Travail sur les fruits et légumes, jeu du goût, calendrier olfactif et confection de salades de fruits et de salade de légumes. Travail en art à partir des tableaux de Arcimboldo.

CE1-CE2 : Confection de gâteaux aux légumes (gâteau suisse aux carottes, courgettes chocolat et cake aux champignons). Lecture et compréhension autour de la recette.

CM1-CM2 : Confection de gâteaux à la courgette et aux carottes avec en parallèle un travail sur les textes injonctifs et sur les mesures. Petit déjeuner en classe pour découvrir les habitudes de chacun. Ce travail a été fait en lien avec le programme de sciences sur la nutrition.

Un grand goûter commun à toute l'école a été organisé le vendredi 11 octobre pour finaliser cette semaine. Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment de partage.

Projets à venir

- Cycles piscine :

GS-CP du 19 mars au 26 juin 2020 les jeudis de 15h20 à 16h00. Il risque d'y avoir des retards réguliers de sortie. Nous rappelons que pour le bon déroulement et surtout le maintien de ce cycle la présence de parents dans les vestiaires mais surtout habillés pour accompagner dans les bassins est nécessaire. Nous tiendrons les parents informés des dates d'agrément

CE et CM : du 09/12 au 13/03 2020 les lundis de 09h40 à 10h20.

Aucun parent agrémente n'est nécessaire pour ces classes.

-*Sortie en forêt le 14 novembre au matin.* Cette sortie aura pour objectif de récolter des éléments propres à l'automne dans le cadre d'activités artistiques dans les classes et de land'art dans la cour. Un travail autour du lexique sera donc effectué ainsi que l'observation et l'étude de la biodiversité.

-*Classe découverte en projet* cette année pour les classes de CE et CM sous réserve de l'évolution du sens de la responsabilité et du comportement des élèves de ces 2 classes.
L'équipe enseignante souhaite prévoir à nouveau une classe découverte tous les 2 ans comme auparavant.

-*Projet d'école* : il se termine cette année et l'équipe enseignante travaille donc sur le nouveau qui sera valable jusqu'en 2024. Les enseignants vous tiendront informés de son contenu au fil de l'année.

-*Projet sur la sécurité routière.*

Ce projet sera décliné dans toutes les classes via le permis piéton, le permis vélo avec en prévision la venue d'intervenants bénévoles de la MAIF. La mairie souhaite se joindre aux enseignants sur le projet de sécurité routière à travers une sensibilisation des enfants et des parents suite à l'observation de problèmes de sécurité dans le village.

-*Visite de la cité de l'architecture et du patrimoine :*

L'équipe enseignante a pour projet d'emmener l'école à la cité de l'architecture et du patrimoine afin de faire une visite thématique guidée selon les cycles et un atelier. Cette visite aurait lieu avant les vacances de décembre. L'équipe est pour le moment en attente d'informations. Cette visite permettrait de travailler sur l'art architectural et d'amorcer notre projet de renouvellement de jeux de cour notamment avec des jeux de constructions.

-*Marché de Noël*

Il aura lieu le vendredi 20 décembre à partir de 16h30. L'équipe enseignante ne souhaite pas réitérer les confections d'objets dans les classes par manque de temps et ne souhaite pas que les productions des élèves soient vendues. En remplacement, les classes vont confectionner des kits SOS pâtisseries qui permettront de travailler en classe sur les mesures, l'écriture, la dictée à l'adulte.... Ces kits seront vendus au marché de Noël pour la coopérative scolaire.

Les élèves chanteront également quelques chants sous la supervision de Mme Bouchard et de Mme Vieille Girardet.

-*Spectacle de Noël*

La mairie offre comme chaque année aux élèves de l'école un spectacle. Il s'agira d'un spectacle sous forme de théâtre « Le capitaine Crochet et Peter pan : la rencontre ». Le spectacle aura lieu le vendredi 06 décembre à la salle des fêtes. L'heure reste à définir.

L'équipe enseignante remercie fortement la mairie pour ce geste.

-*Spectacle et Kermesse* prévus le samedi 27 juin 2019. La présidente en accord avec la mairie confirme la réservation de la salle des fêtes de Andelu pour cette date.

4. Ressources humaines de l'école

Répartition et effectifs :

L'école comporte à ce jour
PS MS 18 élèves (10 PS et 8 MS).
GS CP : 19 élèves (7 GS et 12 CP)
CE : 19 élèves (11 CE1 et 8 CE2)
CM 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2)

Soit un total de 79 élèves.

UPE2A

Intervention de Mme Kaloupschi.

Mme Kaloupschi vient 2 fois par semaine à l'école pour travailler sur la langue française avec deux élèves dont le français n'est pas leur langue maternelle. Elle accompagne ces élèves sur deux séances individuelles de 45 min chacune puis une séance de 1h en binôme.

Décloisonnement :

Mme Salaun et Mr Christophe échangent leur classe les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 14h15.

Mme SALAUN fait de l'anglais avec les CE et Mr Christophe fait des sciences/ explorer le monde avec les GS CP.

APC :

PS MS : lundis et mardi 12h45 13h15 avec travail sur le langage et l'articulation.

GS CP : lundis et jeudis 16h30-17h30 soutien en lecture et en écriture afin de rassurer les élèves.

CE : mardis et vendredis 16h30 -17h30 travaille en petits groupes sur l'écriture et la conscience orthographique. Les élèves ont également un fort besoin en calcul mental.

CM : les mardis de 16h30 à 17h30 et les vendredis de 12h45 à 13h15 travail par petits groupes de 4 élèves en fluence dans un premier temps puis sur la compréhension de textes écrits mais aussi oraux.

Décharge de direction : Mme Vieille Girardet a été nommée à l'année pour la classe de CM1 CM2 tous les vendredis

Le service des ATSEM reste inchangé.

5. Moyens matériels et financiers

Financement alloué par la mairie

Nous souhaitons remercier la mairie pour la réactivité dans la réalisation des divers travaux et dans le traitement des différentes commandes.

Lors de l'installation de la pompe à chaleur dans la classe de Mme SALAUN, un morceau de lino a été retiré est-il prévu qu'il soit remis ?

La mairie a pris note de cette information méconnue et nous avisera de la suite.

Malgré les petits travaux déjà effectués, nous avons envisagé avec la mairie des modifications concernant les sanitaires de cette classe. A voir dans le courant de l'année. Pour le moment, une fenêtre a été installée sur la porte des sanitaires existants, ainsi qu'une ventilation. Les sanitaires seront également repeints en blanc et les luminaires seront changés pendant les vacances d'automne. L'école remercie à nouveau la mairie pour tous ces petits travaux même si le confort de ces sanitaires reste moyen.

Pour rappel le budget alloué par la mairie nous permet de proposer des sorties, permet d'acheter du matériel tel que des fournitures scolaires, livres, mallettes pédagogiques.

Financement OCCE

Parole Mme Bouchard

Achats divers pour ateliers cuisine, matériel de manipulation, projets de classe, livres, répertoires orthographiques. Des abonnements à l'Ecole des Loisirs ont été souscrits pour chaque classe.

Nous avons pour projet d'acheter du matériel de sport et de motricité. Nous attendons de pouvoir les stocker dans des espaces fermés à clé. Nous souhaitons aussi renouveler les jeux de cour sous la même condition que le matériel de motricité.

A été évoquée la solution de vider le garage donnant sur la cour pour ranger ces nouveaux achats. Le matériel des délégués de parents d'élèves stocké dans le garage jusque-là pourrait être rangé dans un cabanon (éventuellement donné par un parent d'élève) sous le préau voisin fermé à clé également.

Ces idées sont à creuser davantage.

6. Place des parents à l'école

L'équipe remercie les familles qui ont participé à la coopérative scolaire ainsi que les délégués de parents d'élèves pour les actions menées l'an dernier (kermesse, marché de Noël, tombola, sac en toile).

Exemples de contenu : actions, rencontres, calendrier...

7. Hygiène et Sécurité

Exercice PPMS attentat intrusion réalisé le 15 octobre. Les élèves de maternelle devaient se cacher et les élèves de CE-CM devaient choisir entre s'échapper ou se cacher selon la situation.

La situation induisait de s'échapper des classes. L'exercice s'est bien passé dans son ensemble. La classe des

CM a malgré tout été bruyante.

Les élèves ont compris quelle était l'alarme dans ce type de cas.

Les plus jeunes se sont bien cachés sans soucis.

Un bémol malgré tout : l'alarme est inaudible pour la classe de GS CP et de façon très légère dans la classe des PS MS. Les PS MS n'ont pas entendu la levée de l'exercice du dortoir.

Le conseil a évoqué plusieurs solutions à envisager. Des recherches plus poussées seront menées.

Exercice incendie non effectué. Nous avons constaté l'absence de détecteurs de fumée dans l'école et la panne du signal d'alarme non réparée depuis 2018. La mairie a pris en charge le sujet très rapidement.

La mairie informe le conseil que des détecteurs seront installés dans l'école normalement pendant les vacances d'automne s'il n'y a pas de retard de livraison. L'équipe enseignante demande s'il est possible que ces détecteurs soient reliés entre eux dans les différents bâtiments afin de signaler à toutes les classes en même temps un incendie potentiel.

L'équipe enseignante remercie à nouveau la mairie pour sa disponibilité et sa réactivité.

Dans le cadre de l'installation des brises vue pour le futur chemin menant au lotissement. L'équipe enseignante demande confirmation que l'installation laissera accès au portillon en cas d'évacuation ainsi qu'un jeu de clé pour le portillon à côté de l'atelier de Fabrice toujours dans le cas d'une évacuation.

La mairie répond favorablement au double de clé et confirme le maintien d'une évacuation possible malgré les brises vues qui seront installés pendant les vacances de la Toussaint.

Les enseignants remercient à nouveau la mairie pour les précautions prises sur les jours et les horaires de travaux afin de garantir la sécurité et le confort des élèves.

8. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par les collectivités et mises en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

ETUDE

Le grand nombre d'élèves, les élèves manquant d'autonomie et les élèves ayant des difficultés scolaires font que l'étude n'est plus qualitative. Les deux adultes ne réussissent plus à rendre ce moment bénéfique et enrichissant pour les enfants.

Les élèves sont trop nombreux et beaucoup d'entre eux n'adoptent pas une posture de travail en étude. Des problèmes de comportements et de respect sont souvent évoqués tout comme à la cantine et à la garderie.

Il est rappelé que l'étude est en priorité pour les CP afin d'apprendre des méthodes d'apprentissage et de travail.

L'étude ne permet pas de faire tous les devoirs et de les approfondir réellement.

La mairie et les enseignants demandent aux parents dont les enfants vont à l'étude de suivre malgré tout les devoirs et de regarder les cahiers de leur enfant. L'étude n'a pas pour objectif de remplacer le suivi parental.

9. Questions diverses

- Quelles ont été les suites données après les entrées par effraction dans l'école et les dégradations en mai 2019 ?

La mairie répond que les familles ont été reçues par l'équipe municipale et que certains de ces adolescents ont effectué des travaux d'intérêt général concernant l'école (kermesse, aide au spectacle) avec l'autorisation de leurs parents. Des excuses avaient également été présentées à l'ensemble des élèves de l'école et aux enseignants par la majorité de ces personnes.

Fait à Andelu

Le 17/10/19

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Le / la secrétaire de séance

